

Réserves Naturelles de France (RNF) est une association loi 1901 née en 1982 de la volonté de rassembler en un réseau national les professionnels des réserves naturelles. Le réseau compte plus de 600 adhérents parmi lesquels des organismes gestionnaires de réserves naturelles (associatifs, collectivités, établissements publics), des professionnels et bénévoles en charge de la protection et de la gestion de ces espaces, des experts et organismes de la protection de la nature en France, des autorités de classement (régions) et des organismes porteurs de projets de réserves naturelles.

RNF poursuit trois priorités :

- 1 La qualité et l'exemplarité de gestion conservatoire de toutes les réserves naturelles.
- 2 Le développement du réseau des réserves naturelles toujours plus dynamique de par sa capacité à évoluer, à prendre en compte les gestionnaires isolés et à traiter des sujets transversaux.
- 3 Le soutien à des politiques de protection du patrimoine naturel à la hauteur des enjeux.

En savoir plus : www.reserves-naturelles.org

Alterre Bourgogne a pour mission de mobiliser les acteurs régionaux afin que les enjeux liés à l'environnement et au développement soutenable soient placés au cœur des politiques et des actions des territoires bourguignons.

L'agence agit en direction d'un public varié (collectivités territoriales, associations, organisations socio-professionnelles, administrations, entreprises et professionnels de la formation), à qui elle fournit des outils de sensibilisation et d'aide à la décision, ainsi qu'un appui technique et méthodologique.

Les actions d'Alterre sont de trois types :

- 1 Observation de l'environnement et évaluation de politiques publiques.
- 2 Accompagnement de porteurs de projets.
- 3 Renforcement de l'éducation et de la formation.

Plate-forme de dialogue et de partage, l'agence favorise les partenariats dans l'objectif de susciter des initiatives qu'elle accompagne et qu'elle valorise. Alterre Bourgogne est aussi un centre de ressources sur l'environnement et le développement soutenable, avec un service de documentation ouvert au public.

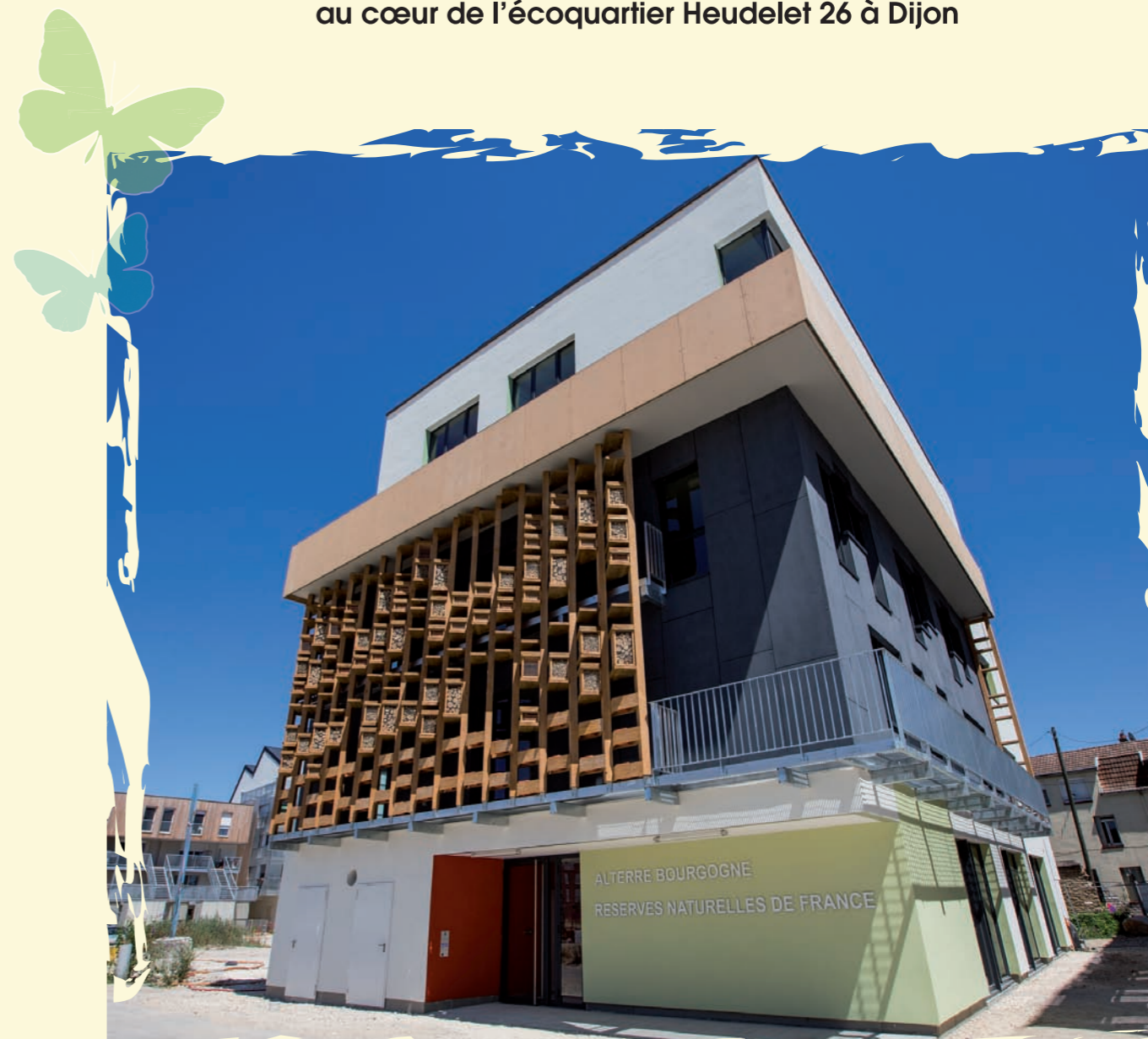
En savoir plus : www.alterre-bourgogne.org

Alterre Bourgogne et Réserves Naturelles de France

réunies au sein d'un nouveau bâtiment

autour d'un projet dédié à la biodiversité et au développement durable

au cœur de l'écoquartier Heudelet 26 à Dijon



© Jonas Jacquiel - Atelier CALC



La Bourdonnerie

2 allée Pierre Lacroute
21000 Dijon

Pierre Lacroute : astrophysicien dijonnais du XX^e siècle ; président de l'Académie des sciences de Dijon, il a eu l'idée d'équiper un satellite artificiel d'un télescope en vue de mesurer les positions d'étoiles.

« Nous sommes tous des poussières d'étoiles »

Hubert Reeves



La Bourdonnerie
2 allée Pierre Lacroute • 21000 Dijon

UN BÂTIMENT RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

■ Standard très basse consommation d'énergie

(lauréat de l'appel à projets de la région Bourgogne)

- Bâtiment de forme compacte
- Optimisation des surfaces vitrées
- Isolation par l'extérieur des murs
- Inertie importante pour le confort d'été
- Traitement de l'étanchéité à l'air
- Traitement des ponts thermiques
- Centrale de traitement d'air avec récupération de chaleur (à double flux)
- Chauffage par réseau de chauffage urbain (80 % d'énergies renouvelables)
- Éclairage naturel dans les espaces de circulation communs
- Détecteurs de mouvements dans la circulation centrale
- Organisation interne limitant l'usage de l'ascenseur



©Atelier CALC

Le projet a réservé 1 700 heures ETP, soit 10 % du temps de travail total, à des personnes en insertion.

■ Matériaux à faible impact environnemental

- Menuiseries et bardage bois (label FSC)
- Laine de bois pour les cloisons séparatives des bureaux

■ Biodiversité favorisée

- Toiture végétalisée
- Hôtel à insectes de 60 m², composé de 61 casiers, recouvrant deux étages de la façade ouest. Il fera l'objet d'un suivi scientifique et d'animations pédagogiques auprès des habitants du quartier et des scolaires. Ce dispositif constitue une mini réserve naturelle verticale, un observatoire de l'évolution de l'écosystème de l'écoquartier, une manifestation des enjeux environnementaux du quartier et de l'immeuble et un affichage des objectifs des deux associations.



©Jonas Jacquet - Atelier CALC

UN PROJET PORTEUR DE SENS

■ Rapprochement de structures œuvrant pour un développement soutenable

dont les missions s'inscrivent pleinement dans les orientations nationales et régionales, et notamment le projet de loi sur la transition énergétique pour une croissance verte et de celui pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages ;

■ Emplacement choisi au sein de l'écoquartier Heudelet 26, futur « quartier jardin » marqué par une forte présence du végétal ;

■ Dimension environnementale et innovante du bâtiment, qui répond aux normes BBC et présente sur sa façade ouest un hôtel à insectes d'une surface de 60 m², faisant de cette installation une première en France.

La démarche a été motivée par le souhait de réaliser des économies grâce à la mutualisation de moyens et de coûts. Elle doit permettre de gagner en transversalité et de favoriser les synergies.

La Bourdonnerie et l'espace dans lequel le bâtiment se situe - écoquartier Heudelet 26 - représentent un lieu original de sensibilisation à la biodiversité pour les citoyens de la Ville de Dijon, au moment où la région Bourgogne s'engage dans une stratégie régionale en faveur de la biodiversité en cohérence complète avec la stratégie nationale pour la biodiversité.



©SEMAAD

Sont parties prenantes dans le projet :

- Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie
- Conseil régional de Bourgogne (cofinancier et appui technique dans le cadre de l'appel à projets)
- Société d'économie mixte d'aménagement de l'agglomération dijonnaise - SEMAAD (maître d'ouvrage)
- Atelier CALC (maître d'œuvre)

L'écoquartier Heudelet 26 est construit sur une friche militaire située au nord de la ville. D'une superficie de 5 ha, le site accueille le siège du Grand Dijon au sein d'une ancienne caserne rénovée depuis 2005.

Créé dans le contexte de la nouvelle urbanisation de « la ville de courtes distances », entièrement piéton, situé à proximité de la ligne de tramway et doté d'un parking mutualisé semi-enterré, le quartier est composé d'habitations, de commerces, de locaux culturels et de bureaux.

L'organisation paysagère du quartier propose une répartition largement à la faveur des espaces verts notamment liée à la volonté de favoriser la porosité des sols. Plus de 180 arbres ont été plantés auxquels se sont ajoutés 150 baliveaux cohabitant avec les arbres remarquables existants.